

Image not found or type unknown



Mandat d'arrêt international

Par **Coucouv**, le **24/03/2020** à **10:41**

Bonjour

Suite à un Mandat d'arrêt international délivré par Monaco contre une personne non inculpée car ne s'est jamais présentée qui est française et qui habite en France, peut-elle être arrêtée en France ?

Peut elle être arrêtée en Italie ou en Espagne ?

Faits reprochés : abus de confiance et banqueroute simple.

Merci de votre réponse